

Sommaire

- [« Mediator : des milliers de pièces saisies chez Servier »](#)

« Mediator : des milliers de pièces saisies chez Servier »

Le Figaro indique en effet que « des rapports, des expertises et des organigrammes ont été saisis jeudi dernier au siège du laboratoire Servier à Neuilly, dans les Hauts-de-Seine. « Des tonnes de cartons et de dossiers », résume-t-on en soupirant devant l'ampleur de la tâche ».

Le journal explique que « l'enquête des gendarmes spécialisés dans les affaires de santé publique est entrée dans sa phase « offensive ». Il s'agit de réunir toutes les pièces concernant le Mediator ».

Le quotidien précise que « formellement, les gendarmes de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique n'ont pas effectué de perquisition au siège historique de Servier mais une simple « réquisition ». Une procédure moins « intrusive » qu'une perquisition, mais dont le résultat est équivalent ».

Le Figaro ajoute que cette « « matière première » s'ajoute aux pièces déjà transmises par l'Afssaps et au rapport de l'Igas remis samedi dernier au ministre de la Santé, qui, à lui seul, compte 125 pages et 3000 feuillets d'annexes... ».

« Ces pièces analysées, les auditions - ou les gardes à vue selon le degré d'implication - des différents protagonistes devraient être conduites », continue le journal, qui rappelle que « ces derniers développements interviennent dans le cadre de l'enquête déclenchée par les plaintes contre X déposées par des malades ou par des familles de patients décédés et centralisées à Paris. Plus de 140 procédures ont déjà été réunies ».

Le Figaro note qu'« une autre étape judiciaire vient se greffer sur cette enquête préliminaire. Le 11 février prochain, le tribunal correctionnel de Nanterre examinera la citation directe pour « tromperie aggravée » visant le fondateur des laboratoires, Jacques Servier, et d'autres dirigeants de la société. Cette procédure, « plus rapide » selon les avocats des parties civiles, est cependant peu appréciée par les enquêteurs et les magistrats chargés des plaintes contre X. « Elle vient un peu parasiter la procédure principale », s'agace-t-on à Paris ».

Les Echos indique de son côté que « le syndicat patronal lâche Servier ». Le quotidien explique que « l'industrie pharmaceutique française veut à tout prix éviter d'être assimilée au laboratoire. [...] Le Leem, syndicat patronal des laboratoires, a donc choisi mardi soir de suspendre Servier ».

Les Echos cite une « source proche du dossier », qui précise : « Le rapport de l'Igas est tellement accablant que le Leem devait se désolidariser de ce laboratoire, afin qu'il n'y ait pas d'amalgame avec l'ensemble de la profession ».

Libération remarque aussi que « le laboratoire Servier [est] cerné de toute part. [...] Raid de gendarmes, nouvelle plainte d'un député et mise à l'écart du lobby des labos : la journée d'hier a été rude pour le fabricant du Mediator ».

Revue de presse rédigée par Laurent Frichet